



Force Ouvrière

SECTION FINANCES PUBLIQUES DE PARIS

Le syndicat qui reste un syndicat

RGF 94 rue Réaumur 75002 Paris
 site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
<http://www.fo-dgfip.fr/>

01.55.80.66. 43
 Fax 01.55.80.66.49

Courriel : fo.drfp75@dgfip.finances.gouv.fr

11/06/2020.

CHSCTi de Paris : déclaration n° 73 du 11/06/2020.

Comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail du ministère des finances de Paris,

Monsieur le Président,

La dette publique devrait passer de 98 % à 120 % du PIB en quelques mois. Les ménages et salariés moyens et petits n'ont pas à en faire les frais. Il convient de remettre sur le tapis la révision des conventions fiscales qui permettent aux plus grosses entreprises de localiser leur bénéfice où elles veulent, et cela dépasse de loin la question d'une simple taxe sur l'économie numérique. L'imposition doit être située proportionnellement là où l'entreprise retire son profit. Par ailleurs, une étude DNEF sur le commerce en ligne a fait apparaître des milliards dissimulés à la TVA quand le vendeur est hors Union Européenne puisqu'il peut profiter de sa situation pour vendre 20 % moins cher.

Un mot sur la restauration **AGRAF** qui reprend petit à petit. Le travail est trop important pour le nombre de salariés présents et **FO FINANCES** espère que l'effectif va vite revenir à la normale.

Dans sa note du 03/06/2020, le Directeur Général prévoit l'organisation des épreuves d'admission du concours de programmeur se fera en visioconférence.

Cette organisation aurait dû être faite pour les inspecteurs stagiaires de l'Enfip durant les 2 derniers mois avec la crise du virus. Il n'y a pas eu d'interaction quand ils étaient à domicile et ils n'auront eu droit, en fin de scolarité, qu'à une séance de questions.

Même avec un stage prolongé à décembre dans des conditions d'indemnisation et de congés qui restent incertaines, l'insertion des nouveaux collègues (dont certains entièrement externes) sera moins facile que les années précédentes.

Il faut rappeler que la scolarité des inspecteurs Enfip a été réduite à 11 mois (4 mois de socle, 4 mois de blocs métiers et 3 mois de stage probatoire) au lieu de 18 mois auparavant. Il n'est déjà pas normal, au vu de la densité des cours quand la scolarité durait 18 mois, que la formation aux blocs métiers ne dure que 4 mois au lieu de 9 auparavant. Il faut plus que 4 mois pour pratiquer la comptabilité, apprendre à rédiger des actes de procédure et in fine devenir vérificateur débutant. L'équivalent de l'ARS à la Dgfip a donc sévi sur la scolarité.

La crise sanitaire a été l'occasion de rappeler l'importance du logement social puisqu'au plus fort de la crise sanitaire, l'ALPAF et RLF ont mis à disposition des hébergements pour

33 personnels de santé (logements libérés fin mai). **FO FINANCES** félicite le ministère de cette initiative et insiste pour l'augmentation du parc de logement dans le contexte du renchérissement incessant de l'immobilier.

S'agissant de la restauration, les agents demeurent attachés à la restauration de qualité avec des plats équilibrés, qu'ils espèrent retrouver sur leurs sites. Dans cette attente, ils devraient bénéficier du remboursement forfaitaire appliqué jusqu'à l'ouverture de leur restaurant.

1 - Toutes directions : Approbation des procès-verbaux suivants, PV1 du 30/01/2020 - PV2 du 05/03/2020 - PV3 du 26/03/2020 - PV4 du 02/04/2020 - PV5 du 16/04/2020 - PV6 du 5/05/2020 - PV7 du 14/05/2020

2 - Toutes directions : PRA - information sur la mise en place et suivi.

S'agissant du plan de reprise d'activité des directions, il repose évidemment sur l'hypothèse de l'affaiblissement progressif de la contamination du virus.

L'administration distingue dans sa note (reprise par la Dnvsf) « les CFE engagés et les CSP ayant donné lieu au moins à un questionnaire à la date du 12 mars dernier », qui peuvent être repris sans attendre septembre. Mais la plupart des procédures ne sont pas des procédures de contrôle à distance (LPF, art. L. 13 G) notamment parce que beaucoup d'entreprises n'ont aucune envie de scanner de nombreuses pièces de procédure pour les envoyer au vérificateur.

Et l'on ne peut maîtriser les conditions sanitaires quand on se rend en entreprise. Il vaudrait donc bien mieux reporter tous les contrôles à septembre 2020.

Il faut noter que le circuit de programmation pour le contrôle fiscal est temporairement interrompu. En effet :

- . Le ministère a reporté au 30/06/2020 la date limite de dépôt des déclarations de résultat annuelles (autres qu'avec exercices à cheval) (*Communiqué de presse MACP, no 1013, 17 avr. 2020*), ce qui va retarder les redescendentes dans **SIRIUS PRO** des déclarations à contrôler,
- . L'interruption des contrôles a aussi provoqué l'obsolescence de nombre de fiches de propositions de vérification n° 3909, qu'il faut en principe relire pour vérifier si elles sont encore d'actualité.

En tout cas, **FO FINANCES** demande que les objectifs de contrôle fiscal tiennent compte de la situation et qu'on ne demande pas aux collègues de rattraper un supposé retard.

Pour la **Dsfp-Aphp**, **FO FINANCES** remercie la direction pour sa prudence concernant les conditions d'ouverture de l'accueil, et la précision de son rapport sur la reprise d'activité.

3 - DNVSF : transformation d'une brigade de contrôle externe en brigade DMTG au 01/09/2020

S'agissant de la transformation d'une brigade de contrôle externe de la DNVSF en brigade DMTG, la spécialisation s'impose compte tenu de l'évolution des moyens de fraude. **FO FINANCES** demande que les agents ne souhaitant pas une spécialisation aussi poussée puissent choisir une autre mission.

4 - Budget

5 - Questions diverses

En conclusion, **FO FINANCES** souhaite le maintien des journées banalisées jusqu'au retour d'une situation sanitaire normale.

Je vous remercie de votre attention.